

SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE ... QUE FAIRE ?

Dans son rapport sur le demi diffuseur le commissaire enquêteur a émis un avis « favorable » avec 5 réserves et 8 recommandations...

Les RESERVES :

- 1 Mise en place d'une commission de concertation* et de suivi
- 2 Reconstituer le merlon et les terrains de jeu de l'espace sportif
- 3 Assurer une protection acoustique « à la source » du lotissement La Plaine
- 4 Créer liaison « modes doux » sur route du Lavoir abandonnées
- 5 Mettre en place sur RD131, des dispositifs de sécurisation des modes doux

Toutes ces réserves doivent être levées par le maître d'ouvrage pour que le projet puisse être Déclaré. D'Utilité Publique.

LES RECOMMANDATIONS

- « Vive » : Aménager le chemin de l'aviation
- 1 Réaliser étude Air et Santé niveau 1 et la rendre publique
- 2 Utiliser les dernières innovations en matière de réduction des nuisances à la source..
- 3 créer une Instance de concertation avec la chambre d'agriculture
- 4 Associer les propriétaires et exploitants
- 5 Créer un groupe de travail avec les représentants des utilisateurs de l'espace sportif et culturel de la Plaine
- 6 Assurer la surveillance des milieux anthropisés (accompagnement longue durée) demandé par l'association Naturama
- 7 Accellerer les études pour réouverture de la gare de Vaugris

* La commission de concertation doit comprendre :

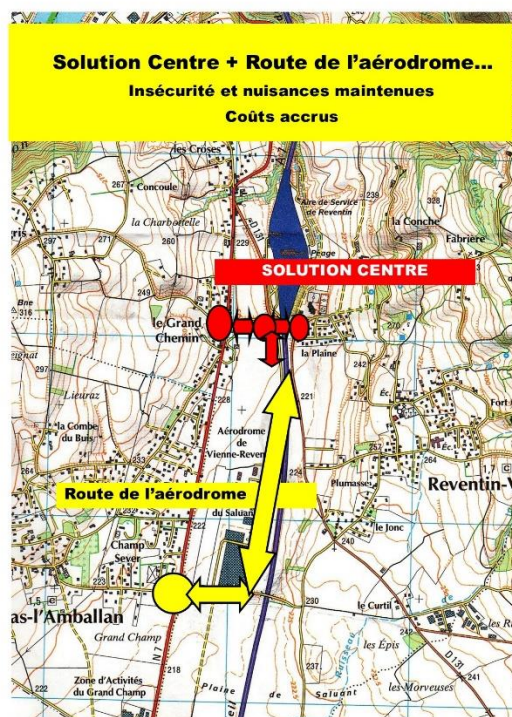
- 1 association(s) de protection de l'environnement
- 2 les élus
- 3 le maître d'ouvrage (Vinci)
- 4 Les services de l'Etat
- 5 Les services des Collectivités locales 'Dpt et Agglo
- 6 un garant de la qualité des échanges (CNDP)

QUE PENSER DE CET AVIS ?

On a le sentiment que le commissaire enquêteur a voulu satisfaire tout le monde, en ne rejetant pas le projet Centre, qui fait la quasi-unanimité contre lui dans la commune concernée, mais en imposant diverses dispositions pour atténuer ses impacts sur les riverains de La Plaine, du Stade....

Hélas, le commissaire enquêteur a minimisé deux impacts majeurs du projet Centre : **la sécurité** sur la RD 131 et **le phénomène de coupure** pour la commune de Reventin-Vaugris dont le fonctionnement repose sur la complémentarité entre le centre-village, pôle de services, et ses hameaux périphériques.

Par ailleurs, la recommandation « vive » de réaliser au plus tôt l'aménagement de la route de l'aérodrome, ne fait que rajouter du bitume sur les terres agricoles en augmentant le coût de l'opération, sans régler les problèmes de sécurité, de coupure de l'espace et de nuisances, à la différence du projet SUD, promu par Reventin-Vaugris.



L'association CITEE maintient donc son **refus du projet CENTRE** car la mise en œuvre des réserves et recommandations ne règlera en rien les effets majeurs sur le territoire de ce projet, liés à la position du projet sur le « cordon ombilical » de Reventin-Vaugris : la RD 131.



LE CONSENTEMENT de la population concernée ? Qui s'en préoccupe ?

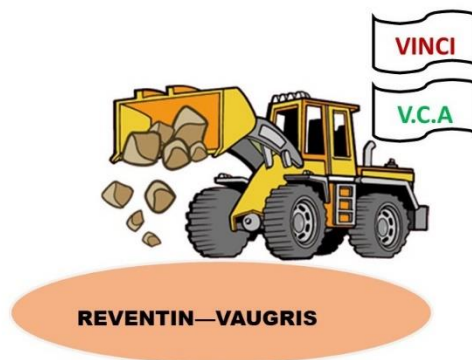
Indépendamment des questions techniques de nuisances ou de sécurité, il est sidérant de voir que pour ce projet, on puisse chercher à imposer à une population qui lui était plutôt favorable, un projet – le Centre- avec laquelle elle n'est pas du tout d'accord. Où est la démocratie dans ce processus de décisions ?

REVENTIN-VAUGRIS NE PEUT ETRE LE PAILLASSON de L'AGGLOMERATION VCA ! Sa politique d'aménagement doit être respectée !

Les Reventinois ne peuvent accepter un projet CENTRE qui vient ruiner leur projet communal, eux qui ont déjà tant donné, hier pour le district de Vienne, aujourd'hui pour l'agglomération VCA, et plus globalement à la collectivité nationale, en cédant des terres très fertiles de la plaine ou de la vallée et en supportant au quotidien, les nuisances des axes de transport.

Sur le territoire de Reventin-Vaugris, on trouve :

- Les zones d'activités communautaires ou CNR,
- La station d'épuration,
- La décharge et le centre de tri,
- La barrière de péage sur A7,
- Le barrage sur le Rhône,
- Le terrain d'aviation



- ...
-

REVENTINOIS = EGOÏSTES !!!

Traiter les Reventinois « d'égoïstes », comme cela a été le cas dans de nombreuses contributions à l'enquête, c'est oublier aussi qu'en plus de leurs terres, les Reventinois subissent au quotidien

- les 70 000 véhicules qui utilisent tous les jours A7
- les 25 000 qui sont sur la RN7

PAS PLUS AUJOURD'HUI QU'HIER, IL NE PEUT ETRE QUESTION D'ACCEPTER le PROJET CENTRE qui viendra multiplier par 3 (de 4000 à 12000) le trafic sur la RD 131, seul axe vital de la commune.

L'EQUIPE DE CITEE
 Présidente : Martine JAMAIN
 Vice-pdt : Yves GRAS,
 Secrétaire : Annette GASPARINI
 Trésorière : Cécile DEZARNAUD
 Membres : Gérard BAILLY, Samuel BOUFFARD,
 Danielle CHAVASSE, Henriette JACQUET,
 Frédéric MAISONNEUVE, Alexandre MOUSSIER,
 Michel NOUAILLE, Daniel RIGOUDY, André SIMIAN,

ADHEREZ, ADHEREZ !!!
 A retourner par courrier à
CITEE — 167 chemin de la chapelle — 38121 — Reventin — Vaugris
 soit par mel à association.citee@laposte.net
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Mel : (en lettres détachées)
@.....
<https://www.citee-vallee-du-rhone.com>

